

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES MOTIFS DE LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DES STATISTIQUES RELATIVES AUX MISES À PIED

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui, apparemment, est un autre ministre dont la présence n'est pas requise à Montréal aujourd'hui. Le ministre sait-il que la publication du rapport mensuel sur les mises à pied signalées par les Centres de main-d'œuvre du Canada a été interrompue à compter de ce mois-ci? Je pose cette question dans le contexte des problèmes actuels de mises à pied. Si le ministre est au courant de la suspension de cette publication mensuelle, peut-il dire à la Chambre pourquoi ce moment précis a été choisi? On sait que le dernier rapport signalait 61,000 mises à pied entre le début de l'année et le mois d'octobre.

● (1427)

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à dire que j'étais à Montréal et que nous y avons entendu une série d'excellents exposés de la part de représentants du patronat et du monde ouvrier ainsi que d'autres personnes. L'opération a été très profitable. J'ai cru bon de rentrer aujourd'hui. Certains de mes collègues sont encore à Montréal où ils s'occupent d'affaires officielles très sérieuses.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Je ne vois pas pourquoi le député persiste à décocher des flèches inutiles.

M. Alexander: Répondez à la question.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, j'inviterais le député de York-Simcoe à se donner la peine de se renseigner sur ce qu'on a fait pour les mineurs de cette région et quels services on a mis à leur disposition. Nous reconnaissons par ailleurs la primauté du syndicat. Nous ne voulons pas usurper le rôle qui lui revient. Lors de notre rencontre avec les représentants du syndicat et de la direction, ils nous ont demandé de leur laisser un peu le temps de voir s'ils pourraient remédier eux-mêmes à la situation par la négociation collective ou par une entente. Ils tentent de trouver une solution, mais ils ne veulent pas de notre intervention qui saperait le rôle que doit jouer le syndicat. Lorsqu'on nous autorisera à intervenir dans cette région, nous sommes disposés à le faire et à prendre les moyens voulus pour venir en aide à ceux qui sont mis à pied.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du chômage et de l'Immigration. Elle a trait au rapport au sujet duquel j'ai interrogé le ministre dans ma première question supplémentaire. Le rapport de novembre au sujet des mises à pied au Canada n'a pas été publié. Sauf erreur, il n'a pas été publié sur l'ordre d'un directeur du ministère. Pourrait-il nous dire pourquoi ce rapport n'est pas publié, compte tenu du fait qu'il est fort important non seulement que tous les députés mais aussi les Cana-

Questions orales

diens soient au courant de la situation mensuelle des mises à pied afin que nous puissions juger en conséquence l'activité du gouvernement qui cherche à remédier au chômage au Canada. En d'autres mots, sera-t-il publié sous peu? Cela me semble louche?

* * *

LES RESSOURCES

LES MINES DE NICKEL—LES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES MISES À PIED ET L'AIDE AUX LOCALITÉS TOUCHÉES

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, j'allais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais devant son indifférence à l'égard des travailleurs en chômage de la région de Sudbury, je m'adresse-rais au vice-premier ministre et j'espère qu'il me donnera une réponse positive.

Étant donné que la Falconbridge Nickel Mines a annoncé aujourd'hui qu'elle allait licencier 750 travailleurs—ce qui porte à plus de 4,000 le nombre de mises à pied dans la région de Sudbury, à Thompson, au Manitoba, et à Port Colborne—et comme ces licenciements entraînent une crise économique dans ces localités puisque des milliers de personnes sont maintenant sans travail et ne peuvent espérer trouver un autre emploi contrairement aux déclarations du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le vice-premier ministre peut-il nous assurer maintenant qu'il nous proposera dans moins d'une semaine une stratégie économique susceptible d'enrayer la crise de l'industrie du nickel dont sont victimes les localités qui hébergent ces sociétés et les milliers de gens qui travaillent dans ce secteur d'activités?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, une question presque identique a déjà été posée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A mon avis, celui-ci a exprimé l'attitude du gouvernement en manifestant beaucoup de préoccupation et de sympathie à l'égard des travailleurs en chômage de Sudbury. Évidemment, il ne m'est pas possible de donner un engagement ferme comme celui que réclame le député dans la dernière partie de sa question.

M. Rodriguez: Compte tenu du fait que les chômeurs de Sudbury ne peuvent manger de la sympathie, et que le gouvernement est intervenu dans le passé afin de protéger les industries et leur personnel lorsqu'elles traversent une crise semblable, dont le plus récent exemple est le stockage de l'uranium pendant sept ans, et qu'on prévoit, en particulier au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qu'il y aura une reprise des marchés du nickel avant un an, je désire poser au vice-premier ministre une question bien précise. Peut-il dire à la Chambre s'il est maintenant prêt, après qu'on ait annoncé aujourd'hui de nouvelles mises à pied désastreuses, à prendre enfin les mesures qui s'imposent afin d'ordonner un stockage temporaire du nickel canadien?